

Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 11 Avril 2024

La Ville de Petit-Bourg a voté son budget primitif 2024 en équilibre avec l'ambition de faire de Petit-Bourg, une Terre d'avenir et une Ville qui se réalise !

Temps fort de la démocratie locale, les conseillers municipaux se sont réunis lors du 3ème Conseil Municipal de l'année. Mme Jocelyne BOURGUIGNON, élue déléguée aux Affaires Financières de la Ville a présenté la juste concordance des résultats du compte de gestion de l'année écoulée à celui du compte administratif de la Ville.

Les élus ont ensuite approuvé le budget primitif 2024 et statué sur plusieurs sujets liés à la participation de la Ville à différents évènements sportifs organisés par les associations du territoire tels que la course cycliste ZEB A PIK 971, la Course Relais « 0 MIL DEFI », ou encore la matinée d'animation intitulée « A PETIT-BOURG LA NATURE NOTRE PLUS BEAU TERRAIN DE JEU » qui aura lieu le 28 avril 2024.

Autre temps fort du Conseil Municipal, le Maire a présenté le rapport 2023 sur la situation en matière égalité Femmes/Hommes au sein de la collectivité. Grande cause nationale, la municipalité, en qualité d'employeuse, entend impulser un plan d'actions en faveur de l'égalité Femmes/Hommes.

Ce qu'il faut retenir du budget primitif de 2024...

Le budget présenté et adopté par les élus s'élève à 47 558 047,76 € dont 40 012 303,54€ en section de fonctionnement et 7 545 744, 22€, en section d'investissement.

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg



communication@ville-petitbourg.fr











Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 21 Mars 2024

**Temps fort de la démocratie locale,
les conseillers municipaux se sont
réunis ce jeudi 21 mars 2024 à
l'occasion du 2ème Conseil**

Municipal de l'année 2024.

Les élus ont notamment débattu sur les orientations budgétaires de l'année et approuvé le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la mise à disposition des toitures communales en vue de l'exploitation en photovoltaïque.

Ils ont également désigné le conseiller municipal, M.Gilbert ROUYARD, en tant que représentant de la Ville à la conférence régionale «Zéro Artificialisation Nette (ZAN) »

2024 : Petit-Bourg, une Terre de jeux, une terre d'avenir et une ville qui se réalise !!!

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg



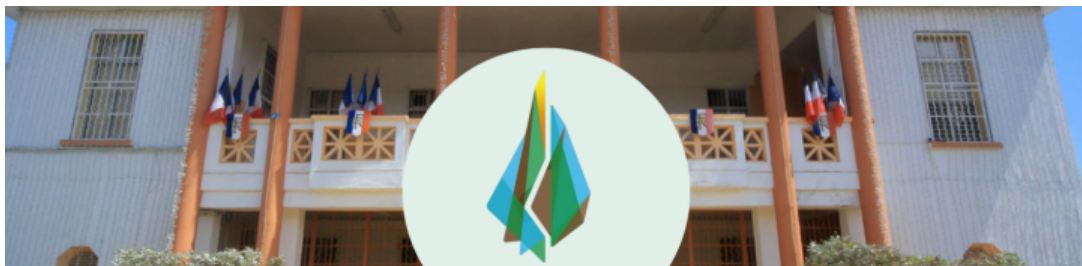
communication@ville-petitbourg.fr

Conseil Municipal du 21 décembre 2023

Compte rendu du Conseil municipal du jeudi 21 décembre 2023.

9EME CONSEIL MUNICIPAL DE L'ANNÉE 2023 DE LA VILLE DE PETIT-BOURG

- **Jeunesse** : Renouvellement de l'agrément relatif à l'accueil de jeunes en service civique et approbation du plan de financement relatif à la construction d'un espace jeunesse à pointe à Bacchus
- **Petite-Enfance** : Approbation du plan de financement relatif à la construction de la maison de la parentalité
- **Travaux de réhabilitation**: Délibération de garantie d'emprunt relative à la réhabilitation de 120 logements de la résidence Bel -Air Desrozières et de 195 logements de la résidence les ALOES à Petit-Bourg
- **Associations** : Partenariat entre la ville de Petit-Bourg et l'association « TANBOU RANDO »
- **Equipements** : acquisition de luminaires pour relamping par le dispositif des certificats d'économies d'énergies
- **Développement économique**: Avis favorable du Conseil Municipal sur la demande de dérogation du territoire de Petit-Bourg au titre de l'année 2024 et ouverture de crédits pour la section d'investissement



PETIT-BOURG

9^{EME} CONSEIL MUNICIPAL DE L'ANNÉE 2023 DE LA VILLE DE PETIT-BOURG

Jeudi 21 décembre 2023

- **Jeunesse** : Renouvellement de l'agrément relatif à l'accueil de jeunes en service civique et approbation du plan de financement relatif à la construction d'un espace jeunesse à pointe à Bacchus
- **Petite-Enfance** : Approbation du plan de financement relatif à la construction de la maison de la parentalité
- **Travaux de réhabilitation**: Délibération de garantie d'emprunt relative à la réhabilitation de 120 logements de la résidence Bel -Air Desrozières et de 195 logements de la résidence les ALOES à Petit-Bourg
- **Associations** : Partenariat entre la ville de Petit-Bourg et l'association « TANBOU RANDO »
- **Equipements** : acquisition de luminaires pour relamping par le dispositif des certificats d'économies d'énergies
- **Développement économique**: Avis favorable du Conseil Municipal sur la demande de dérogation au repos dominical pour les commerces de détail du territoire de Petit-Bourg au titre de l'année 2024 et ouverture de crédits pour la section d'investissement



www.ville-petitbourg.fr



A qui s'adresser ?

Hôtel de Ville



0590 95 38 00

Adresse



Rue Schoelcher

97170 Petit-Bourg



contact@ville-petitbourg.fr

Les commissions

Les commissions obligatoires

Commission d'appel d'offres

- Membres : **David NEBOR**, Philippe DEZAC, Guy LOSBAR, Solange ANGOSTON, Jean Marc ACTRY, Jocelyne BOURGUINION
- Suppléants : Fabrice LUCE, Ketty DELVER, Jocelyne UNIMON, Nestor LUCE, Magalie SALIBUR

Commission de délégation des services publics

- Membres : David NEBOR, Philippe DEZAC, Guy LOSBAR , Solange ANGOSTON, Jean Marc ACTRY, Jocelyne BOURGUINION
- Suppléants : Fabrice LUCE, Ketty DELVER, Jocelyne UNIMON, Nestor LUCE, Magalie SALIBUR

Commission de révision des listes électorales

- Membres : Marie-Denise COUDAIRE, Rosemond SYLY, Magalie SALIBUR, Sonia TAILLEPIERRE, Ketty DARDOL – MINGOTAUD, Richard COQUITTE

Comité Technique

- Membres : David NEBOR, Sonia TAILLEPIERRE, Philippe DEZAC, Nestor LUCE
- Suppléants : Guy LOSBAR, Jeanne VILOVAR, Solange ANGOSTON, Jacqueline LOLIA

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

- Membres : David NEBOR, Laura GUEPPOIS, Jean Marc ACTRY, Rosemond SYLY
- Suppléants : Philippe DEZAC, Jocelyne UNIMON, Solange ANGOSTON, Jocelyne BOURGUINION

La Caisse des écoles

- Membres : Philippe DEZAC, Magalie SALIBUR, Gilbert ROUYARD

Le C.C.A.S

- Membres : Jocelyne UNIMON, Jean Marc ACTRY, Marie-Denise COUDAIR, Jeanne VILOVAR, Sarah JEAN NOËL, Jean LANCLUME

Commission Communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

- Membres : Lucette GERAN, Eva CLAIRE, Philippe DEZAC, Rosemond SYLY, Jocelyne UNIMON

Commission Communale des Impôts Directs

- Membres : Guy LOSBAR, Fabrice LUCE, Jocelyne BOURGUIGNON, Eddy CHICOT

Les commissions facultatives

Finances

- Président (e) : Jocelyne BOURGUIGNON
- Membres : Christian KANCEL, Patrick BOULOGNE, Magalie SALIBUR, Rosemond SYLY

Communication

- Président (e) : Laura GUEPPOIS
- Membres : Ketty DELVER, Nestor LUCE, Jeanne VILOVAR, Loïc MANCHAUD

Insertion et emploi

- Président (e) : Ketty DELVER
- Membres : Thierry TURLET, Jacqueline LOLIA, Jean-Marc ACTRY, Jocelyne BOURGUIGNON

Agriculture et ruralité

- Président (e) : Christian KANCEL
- Membres : Nicolette KITTAVINY, Ketty DARDOL-MINTOTAUD, Jean LANCLUME, Jocelyne BOURGUIGNON

Pêche et activités nautiques

- Président (e) : Rosemond SYLY
- Membres : Eddy CHICOT, Patrick BOULOGNE, Fabrice LUCE,
- Ketty DARDOL-MINTOTAUD

Tourisme et artisanat délégué à l'attractivité touristique, économique et artisanale

- Président (e) : Sarah JEAN-NOËL
- Membres : Guy LOSBAR, Jocelyne BOURGUIGNON, Magalie SALIBUR, Jocelyne UNIMON

Sport

- Président (e) : Nestor LUCE
- Membres : Nicolette KITTAVINY, Ketty DARDOL-MINTOTAUD, Laura GUEPPOIS, Rosemond SYLY

Culture et Valorisation du patrimoine

- Président (e) : Thierry TURLET
- Membres : Loïc MANCHAUD, Magalie SALIBUR, Nestor LUCE, Sonia TAILLEPIERRE

Prévention des risques naturels et solidarité préventive

- Président (e) : Gilbert ROUYARD
- Membres : Thierry TURLET, Guy LOSBAR, Sully LOLLIA, Patrick BOULOGNE, Jacqueline LOLLIA

Relations avec la Communauté d'Agglomération

- Président (e) : Gilbert ROUYARD
- Membres : Christian KANCEL, Jocelyne BOURGUIGNON, Richard COQUITTE

Vie Associative

- Président (e) : Solange ANGOSTON

- Membres : Nicolette KITTAVINY, Loïc MANCHAUD, Jeanne VILOVAR,
Gilbert ROUYARD

Fête et Cérémonie

- Président (e) : Loïc MANCHAUD
- Membres : Lucette JACQUES épouse GERAN, Jeanne VILOVAR,
Jacqueline LOLIA, Nestor LUCE

Vie Scolaire, politique éducative

- Président (e) : Magalie SALIBUR
- Membres : Thierry TURLET, Fabrice LUCE, Marline ELICE,
Gilbert ROUYARD

Jeunesse

- Président(e) : Marline ELICE
- Membres : Loïc MANCHAUD, Laura GUEPPOIS, Ketty DELVER,
Jean Marc ACTRY

Petite Enfance

- Président(e) : Eva CLAIRE
- Membres : Solange ANGOSTON, Marline ELICE, Sarah JEAN-
NOËL Magalie SALIBUR

Aménagement, Urbanisme et travaux

- Président(e) : Guy LOSBAR
- Membres : Fabrice LUCE, Patrick BOULOGNE, Ketty DELVER,
Gilbert ROUYARD, Jacqueline LOLIA, Jocelyne BOURGUIGNON

Fleurissement

- Président(e) : Fabrice LUCE
- Membres : Nicolette KITTAVINY, Solange ANGOSTON, Marie-

Denise COUDAIRE, Jocelyne UNIMON

Propreté des espaces publics

▪ Président(e) : Ketty DARDOL- MINTOTAUD

Actes réglementaires du CCAS

L'INSTITUTION

Actes réglementaires de la Ville

L'INSTITUTION

Le budget de la Ville

La Ville de Petit-Bourg a voté son budget primitif 2024 en équilibre avec l'ambition de faire de Petit-Bourg, une Terre d'avenir et une Ville qui se réalise !

Ce qu'il faut retenir :

Le budget présenté et adopté par les élus s'élève à **62 410**

565,69€ dont 44 166 972,05€ en section de fonctionnement et 18 243 593,64€ en fonction investissement.



PETIT-BOURG

CONNAISSEZ-VOUS LE BUDGET 2024

de la Ville de Petit-Bourg

Une Terre de jeux 2024, une Terre d'avenir et une ville qui se réalise



62,4

MILLIONS D'EUROS

44,16
MILLIONS(€)

BUDGET DE
FONCTIONNEMENT

18,24
MILLIONS(€)

BUDGET
D'INVESTISSEMENT



VOTE DU BUDGET 2024 de la Ville de Petit-Bourg

QUE FAUT-IL RETENIR



- ✗ Non augmentation des impôts
- ✓ L'élargissement de l'assiette fiscale
- ✓ L'augmentation du niveau d'investissement pour développer le territoire

Petit-Bourg, une Terre d'avenir et une ville qui se réalise

Mieux comprendre le budget communal

Pourquoi est-il important ?

Le budget communal est un document financier qui définit l'ensemble des ressources et dépenses d'une commune pour une année civile. Il s'agit d'un outil de gestion essentiel qui permet aux collectivités locales de planifier et de contrôler

leurs finances. Celui-ci se compose en deux parties principales :

Budget de fonctionnement : il regroupe les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement quotidien de la commune, telles que les salaires des employés, les fournitures, les services publics,...

Budget d'investissement : Il concerne les dépenses et les recettes liées aux projets à long terme, comme la construction de nouvelles infrastructures, l'achat de biens durables, les grands travaux,...

C'est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Beaucoup plus complexe qu'un budget ménager, le budget communal est à la fois un acte de prévision (c'est un programme financier qui évalue les recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année) et un acte d'autorisation (c'est un acte juridique qui autorise le maire à engager les dépenses votées par le conseil municipal).

A qui s'adresser ?

Mairie



0590 95 38 00



0590 95 38 01

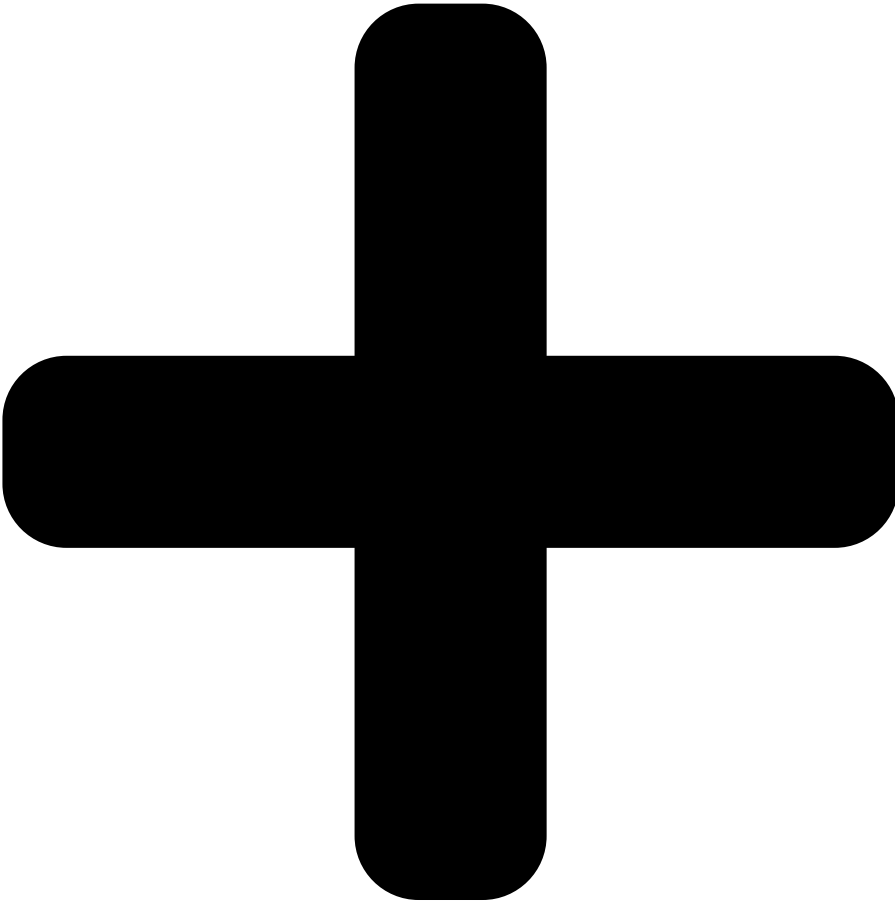


Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg



contact@ville-petitbourg.fr





Retrouvez aussi

- [Budget de l'année 2023](#)
- [Compte rendu CM – Vote budget 2023](#)

Le Maire, David NEBOR

David Nebor, le sens des valeurs et de l'engagement

Être utile et au service de sa population, c'est tout le sens de l'engagement de David NEBOR, Maire de la Ville de Petit-

Bourg. Un leitmotiv qui le porte depuis l'enfance.

Issu d'un milieu familial équilibré, David NEBOR n'oublie pas d'où il vient. Et il n'est pas prêt à renoncer aux valeurs qui lui ont été inculquées dès son plus jeune âge, pierre angulaire de l'homme qu'il est devenu.

À 55 ans, ce directeur d'urbanisme, désormais Maire de Petit-Bourg, a, d'aussi loin qu'il s'en souviennent, toujours voulu « rendre service et être utile ». Y compris à l'école où il a été chef de classe de la sixième à la terminale.

« J'estime avoir un rôle à jouer dans la construction de la société dans laquelle je vis. C'est le sens de mon engagement, même si cela nécessite un investissement personnel accru. »

Devenu fonctionnaire, il s'est tout naturellement intéressé à la chose publique et à la vie de la cité. « J'estime avoir un rôle à jouer dans la construction de la société dans laquelle je vis. C'est le sens de mon engagement, même si cela nécessite un investissement personnel accru », commente David NEBOR.

Sa famille, et plus précisément son père, lui ont légué le goût du travail, de l'effort et le sens de la famille et de la solidarité. Depuis son entrée en politique en 2008, il s'appuie sur ce socle fondamental pour apporter sa pierre à la construction de Petit-Bourg. En tant que deuxième adjoint au maire en charge de l'urbanisme, des projets et des services techniques d'abord, puis en tant que maire lorsque Guy LOSBAR a été appelé à de nouvelles fonctions.

« J'ai vu en cette expérience le moyen de mettre en évidence tout ce en quoi je crois. »



Redonner de la valeur au service public

« Il m'a demandé si j'étais prêt pour ça et si je le désirais. J'ai accepté car j'ai vu en cette expérience le moyen de mettre en évidence tout ce en quoi je crois. Mais je dois bien avouer que le poids de la responsabilité chamboule ma vie tant les attentes à mon égard sont importantes », souligne-t-il.

Qu'importe, David NEBOR assume pleinement son rôle qui est « d'assurer le bien-être des administrés et le bon entretien du territoire ». Et ce, même si l'enchevêtrement des compétences des différentes collectivités impose des compromis.

Autre cheval de bataille : redonner de la valeur au service public. « C'est selon moi, le préalable pour qu'élus et fonctionnaires territoriaux retrouvent l'estime de la population », indique le maire.

Ses priorités : ouvrir la Ville de Petit-Bourg sur sa façade maritime. « Je suis persuadé que cette renaissance du bord de mer servira de locomotive à la redynamisation du centre-ville

», argumente David NEBOR.

« J'aimerais que la population croie en l'avenir pour le construire ensemble. Nous devons participer au développement de notre pays. »

Horaires

Lundi, mardi et jeudi 7h30 à 13h00 et de 14h00 à 16h30

Mercredi et vendredi de 7h30 à 13h00

Écrire au maire de Petit-Bourg

Grâce au formulaire qui suit, vous pourrez rentrer directement en contact avec Monsieur David NÉBOR, Maire de la ville de Petit-Bourg

Coordonnées



0590 95 38 13



Mairie de Petit-Bourg

Rue Victor Schoelcher

97170 Petit-Bourg

Vos conseillers municipaux



M. David NEBOR

Maire



M. Philippe DEZAC

1er Adjoint au Maire

Président de la Caisse des Ecoles



Mme Jocelyne UNIMON

2ème Adjointe au Maire

Présidente du CCAS



M. Guy LOSBAR

3ème Adjoint au Maire



Mme Laura GUEPPOIS

4ème Adjointe au Maire



M. Jean-Marc ACTRY
5ème Adjoint au Maire





Mme Jacqueline LOLLIA
6ème Adjointe au Maire



M. Fabrice LUCE

7ème Adjoint au Maire





Mme Marline ELICE
8ème Adjointe au Maire



M. Sully LOLIA

9ème Adjoint au Maire



Mme Nicole VINCENT

10ème Adjointe au Maire



Mme Sarah JEAN-NOËL
Adjoint de quartier



M. Gilbert ROUYARD
Adjointe de quartier



Mme Ursula MARIALE
Adjoint de quartier



Mme Ketty DELVER

Conseillère Municipale



M. Patrick BOULOGNE
Conseiller Municipal



M. Loïc MANCHAUD

Conseiller Municipal



Mme Magalie SALIBUR
Conseillère Municipale



M. Victor SOLIMAN
Conseiller Municipal



Mme Solange ANGOSTON
Conseillère Municipale



M. Richard COQUITTE
Conseiller Municipal



Mme Sylvianne LUBINO
Conseillère Municipale



M. Cédric CALVADOS
Conseiller Municipal



Mme Ketty DARDOL-MINGOTAUD

Conseillère Municipale

Chargée de la Propreté urbaine



M. Eddy CHICOT

Conseiller Municipal
Chargé de la Sécurité,
de la Tranquillité Publique



Mme Marie-Denise COUDAIR

Conseillère Municipale

Chargée des Affaires électorales et participation citoyenne et
de la Politique seniors



M. Rosemond SYLY

Conseiller Municipal

Chargé de la Préservation et valorisation du littoral



Mme Nicolette KITTAVINY

Conseillère Municipale

Chargée du Développement rural



M. Emile CASSILINGOM

Conseiller Municipal
Chargé de l'Accessibilité



Mme Kelly JOURAU
Conseillère Municipale



Mme Sonia DEVARIEUX
Conseillère Municipale



Mme Séverine RAMASSAMY-IONAS

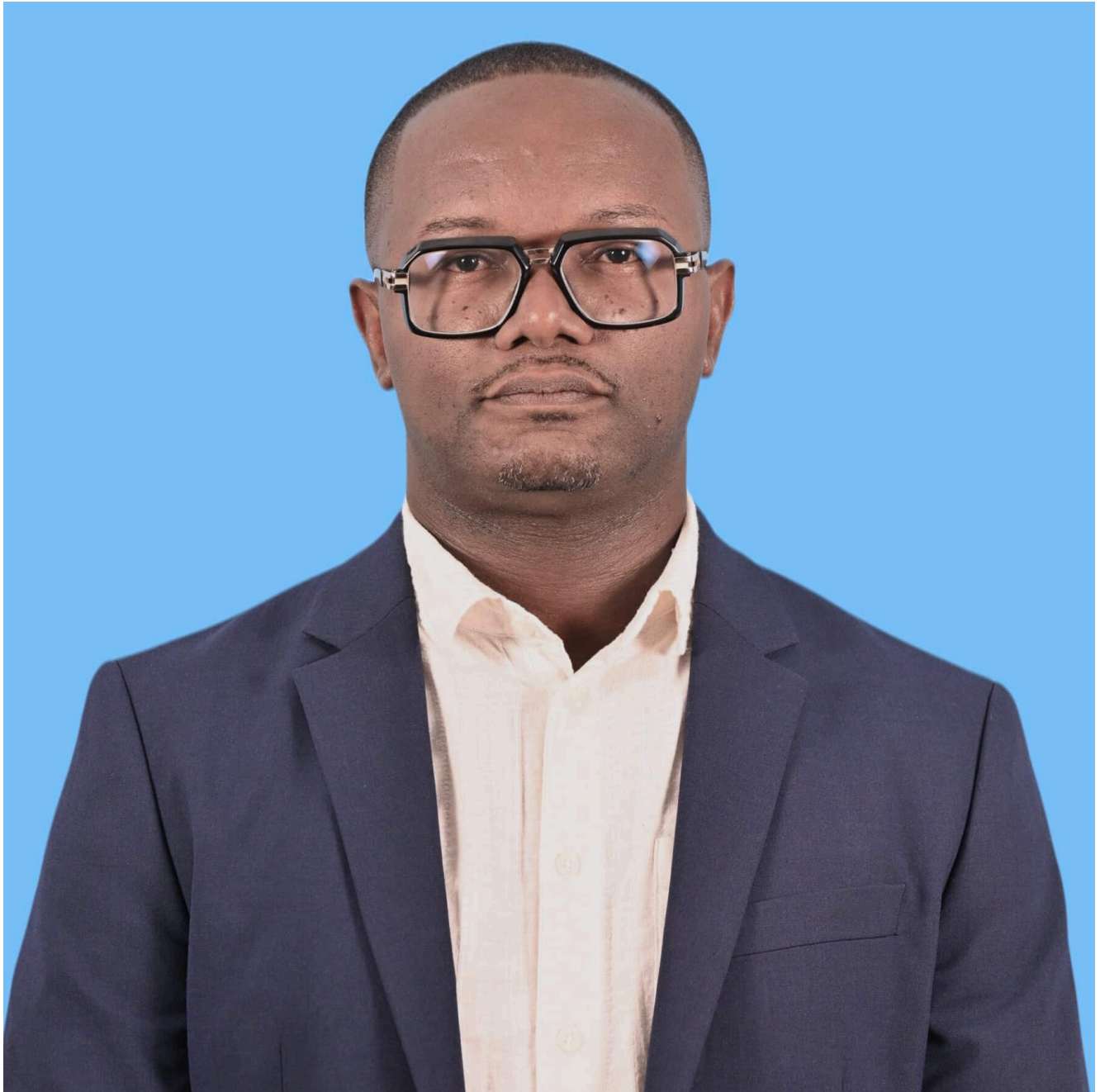
Conseillère Municipale



M. Manuel DORÉLIEN
Conseillère Municipale



M. David HAMMOUYA
Conseillère Municipale



M. Pascal DELVER

Conseiller Municipal